

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/nos-elus/tribunes/2004/article/mai-2004-oui-les-bonnes-decisions>

Mai 2004 : Oui, les bonnes décisions sont les décisions partagées !

- Nos élus
- Tribunes CUCM 2001 à 2008
- 2004
-

Date de mise en ligne : mercredi 12 mai 2004

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

OUI, LES BONNES DECISIONS SONT LES DECISIONS PARTAGEES !

Rires moqueurs, sarcasmes sont notre lot au Conseil Municipal quand nous disons que débats et consultation des habitants, puis analyse concertée des résultats, doivent être engagés avant de prendre une décision qui concerne la vie d'un quartier : de la dénomination d'une rue à l'utilisation d'un espace public, au projet d'aménagement d'un axe vital comme l'avenue de la Division Leclerc ou celui du Centre Ancien pour lequel plus de 260 personnes ont demandé par pétition moins de béton et plus de convivialité...

Cet automne, devant l'échec évident du marché de l'Esplanade, nous avons demandé de mettre en place ce type de consultation pour connaître précisément les habitudes et les besoins des Châtenaisiens. Un marché de produits frais en plein coeur de la ville peut sembler nécessaire et pourrait éviter aux personnes âgées de prendre le bus pour aller au marché du Plessis. Et bien non ! Monsieur le Maire sait, lui, ce qui est bon pour nous, il décidera de l'orientation qu'il va choisir pour cet équipement (marché ou autre affectation ?) et annoncera sa décision au printemps en Conseil Municipal ... Comme tous les habitants, nous attendons donc le choix du Prince...

Même traitement lorsque nous demandons, à plus de 6 mois d'exploitation d'un Paladin peu rempli et avec des difficultés de circulation, une analyse de sa fréquentation et une concertation des usagers sur son trajet. Même mépris et même réponse : vous aviez voté « pour » le Paladin - Bien sûr que nous sommes pour tout ce qui peut améliorer les transports en commun dans Châtenay et en particulier dans la Butte- alors qu'avez-vous à redire ?

Les décisions d'un seul, prises dans le secret d'un bureau, même s'il a été élu, même s'il assène que les électeurs l'ont choisi pour cela, ne sont plus dans l'air du temps. Le fonctionnement autoritaire d'un élu autocrate, même s'il se pratique encore dans les Hauts de Seine - comme M. Balkany ou à Puteaux ...- n'est plus acceptable. Les citoyens ne veulent plus d'un pouvoir sans partage et sans transparence. La démocratie participative, née à Porto Allegre au Brésil, tente de plus en plus les Européens par la mise en place de budgets participatifs : par exemple, dans des villes comme Berlin et plus près de chez nous, Romainville, Bobigny ou Morsang-sur-Orge, une part du budget de la collectivité est allouée à des groupes d'habitants pour mener à bien les projets qu'ils choisissent pour leurs quartiers. Même les régions comme Poitou-Charentes ou la Bourgogne vont enrichir leurs décisions par la participation des citoyens...

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy